

A CHARENTON, ON COMPOSTE !



Depuis plus de 4 ans, la Ville, en partenariat avec le territoire Paris Est Marne&Bois, met en place des outils spécifiques afin de faciliter le tri des déchets organiques par les habitants. Au fil du temps, les points d'apports volontaires se multiplient et sont compris pour inciter les Charentonnais à déposer leurs déchets verts en vue de leur compostage pour l'enrichissement des sols de la commune.

En effet, le service Nature et Jardins composte et, peu à peu, des collectifs charentonnais se prêtent volontiers à ce nouveau geste du quotidien soutenus dans cette initiative par les ambassadeurs-composteurs du territoire.

D'autres particuliers, jardiniers amateurs ou habitants de copropriétés, souhaiteraient peut-être se lancer mais hésitent par méconnaissance de ce processus naturel et des possibilités qui s'offrent à eux sur la ville. Ce fascicule est là pour les informer et les convaincre que composter, c'est un jeu d'enfant...



Pourquoi le compost est précieux ?

En plus des précieux éléments nutritifs qu'il apporte, le compost génère aussi, à terme, un changement de la texture même du sol.

A mesure des apports, le sol devient en effet plus souple, donc plus facile à travailler.

Les racines des plantes trouvent plus facilement leur chemin pour un meilleur enracinement et bien sûr les plantes en meilleure forme porteront des fruits généreux !

Plus prosaïquement, composter permet également de diminuer significativement nos déchets ménagers.



Que peut-on composter ?

Les déchets végétaux

Ils se composent des déchets du jardin (feuilles mortes, herbes non désirées, branchage de petite taille, écorces, fleurs fanées...) et de certains déchets quotidiens tels que les fanes de légumes, les épluchures de fruits, de légumes, etc.

Les biodéchets

Les biodéchets correspondent aux déchets organiques issus de ressources naturelles végétales ou animales. Ils sont constitués principalement des déchets de cuisine (épluchures, viandes, poissons, fromages et autres restes alimentaires) et des déchets végétaux.



Comment ça marche ?

2 phases principales : le coup de chauffe et la maturation

• **Le coup de chauffe** se déroule au début du compost : il est dû à l'attaque de milliers de bactéries et de champignons qui vont "dévorer" les matières entreposées.

L'intérieur du compost peut alors dépasser les 60°C. A cette chaleur, une grande partie des virus est détruite et la dynamique de reproduction des graines interrompue (ça n'est pas vrai pour la tomate qui résiste à 85° C : ne soyez pas surpris de voir des plants de tomates pousser dans votre jardin par surprise après avoir utilisé du compost !).

On va parler de "fièvre" du compost. C'est une opération essentielle et régulatrice. En montant en température, le tas de compost va perdre de 30 à 50 % de son volume (perte en eau et en gaz).

• **La maturation** est le second temps. Elle se déroule sur une période plus longue. La température s'est abaissée.

Les vers, scolopendres, cloportes... sont à la manœuvre.

Ce sont les "décomposeurs" !

La durée est variable et dépendra aussi beaucoup de la manière dont les déchets auront été fragmentés ou non. La durée sera au minimum de 4 mois mais pourra s'étirer sur un an.



Combien de temps ça prend ?

Le compost est mûr quand il dégage une odeur de tapis forestier. Sa texture est alors souple, friable et il est de couleur foncée.

On apportera le compost au printemps aux pieds de plantes ou en large épandage lors des préparations des sols d'automne (ne pas enfouir mais déposer en surface).

Contrairement au fumier, le compost mûr est stable : il ne brûlera donc pas les végétaux !



Composter chez soi ses biodéchets

Selon que vous soyez seul, en famille, un groupe de co-proprétaires, en appartement, ou en logement individuel avec jardin, Paris Est Marne&Bois met à votre disposition gratuitement des composteurs et lombricomposteurs adaptés à votre situation.



Lombricomposteur
en appartement



Composteur
en pied d'immeuble



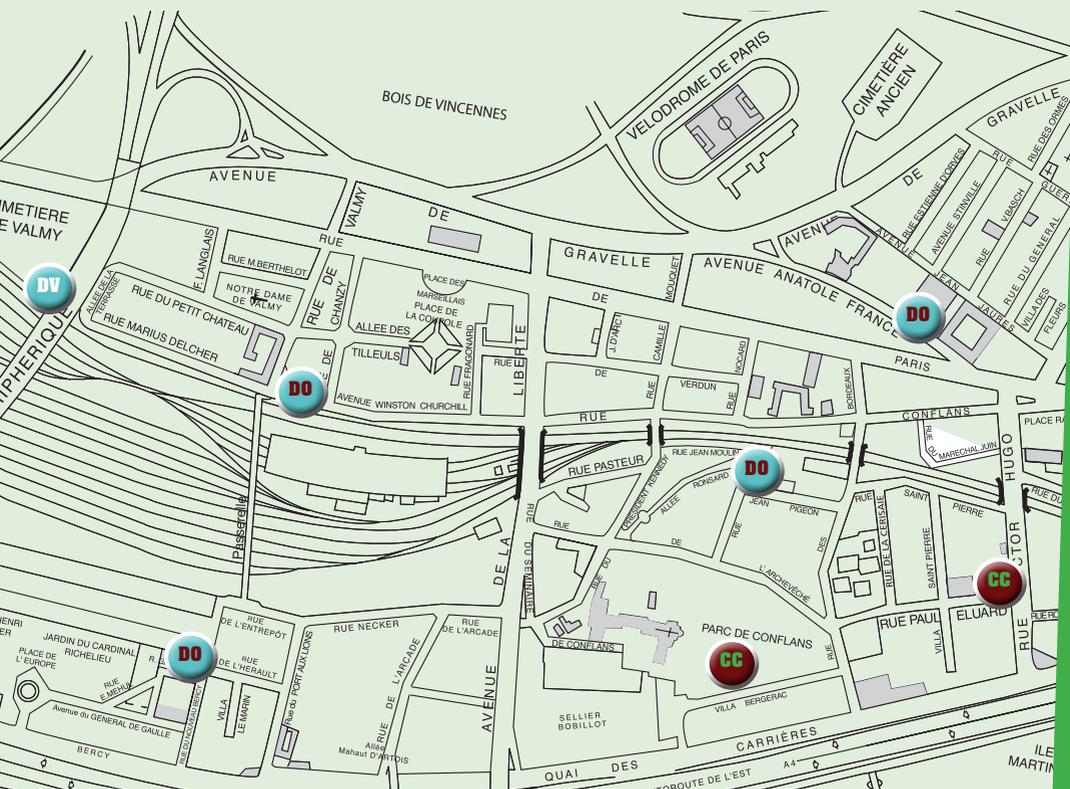
Composteur
dans les jardins

Les demandes s'effectuent par mail à environnement@pemb.fr ou par téléphone au **01 48 71 59 13** en spécifiant le modèle souhaité. Vous serez par la suite recontacté pour une prise de rendez-vous pour une livraison à domicile selon vos disponibilités.

Pour obtenir un bio-seau
contacter le Service des déchets et de l'environnement
du territoire Paris Est Marne&Bois
1, place Uranie 94340 Joinville-le-Pont- Tél. 01 48 71 59 13
environnement@pemb.fr
ou à l'accueil des services techniques de Charenton
49, rue de Paris



Les sites de compostage et points d'apports volontaires de déchets compostables



Déchets Organiques

**École Valmy
École Desnos
École Pasteur
Marché**



Déchets Végétaux

Cimetière Valmy



**Compostage
Citoyens**

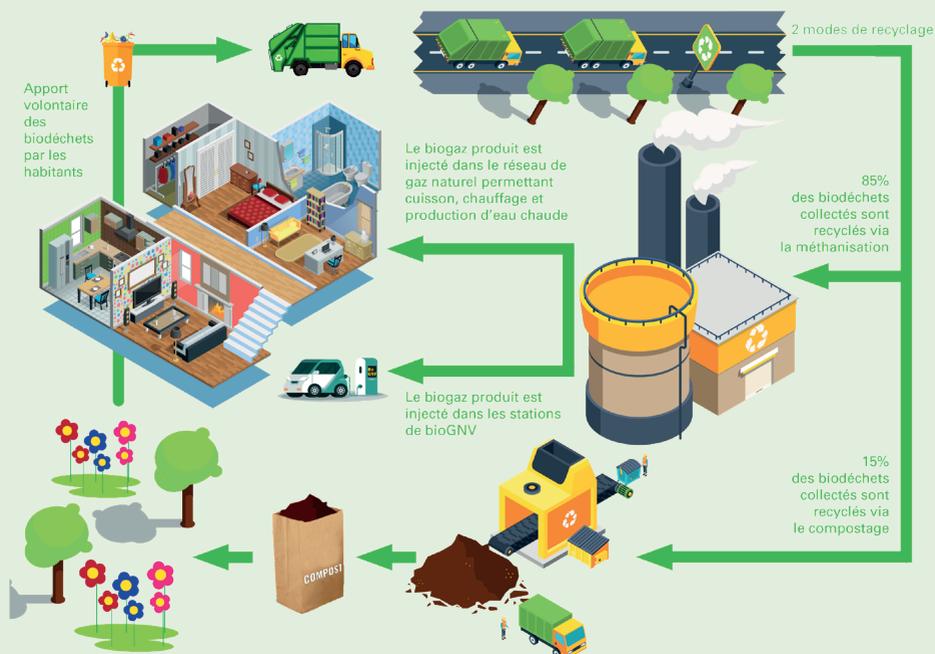
**Square P. Éluard
Parc de Conflans**

Contactez au préalable l'association
Les Semeurs du pont
semeursdupont@gmail.com



Foire aux questions

Que deviennent les biodéchets collectés ?



De manière générale, on évite de mettre sur un compost des plantes en graines, surtout si la dynamique de reproduction de cette plante est particulièrement forte (ce que certains appellent les "mauvaises herbes" et que nous préférons appeler les "herbes non désirées" car il y a toujours une utilité dans une plante, mais tous les espaces ne sont pas forcément propices

Que faut-il éviter de composter ?

à la pousse de certains végétaux). On évitera aussi de mettre des plantes traitées chimiquement (cf. agrumes, pommes de terre ...). **Aucun traitement phytosanitaire chimique n'est réalisé à Charenton : un avantage supplémentaire pour le compost !!!**

Que peut-on facilement composter ?

DÉCHETS DE CUISINE :

Epluchures de fruits et légumes
Restes de fruit pourri ou cuit
Marc de café et filtre
Sachet de thé, infusion
Coquilles d'œufs
et fruits de mer écrasés



DÉCHETS MÉNAGERS NON ALIMENTAIRES :

Sciures ; copeaux de bois
Serviette, mouchoir en
papier, essuie-tout
(de préférence non blanchi)



DÉCHETS DU JARDIN :

Feuilles mortes
Déchets de potager
(fanés de légumes,
fruits/légumes abimés)

Herbes non désirées
(qui ne sont pas montées en graine)

Branchage de petite taille
Pailles, écorces, foin



Et le gazon, peut-on le composter ?

Vous pouvez le mettre en petite quantité : c'est une matière riche en eau et en azote. L'herbe se tasse rapidement et empêche une bonne circulation de l'air. Il faut donc éviter les grosses épaisseurs de gazon coupé.

Les tontes de pelouse peuvent aussi être utilisées comme paillage : cela consiste à se servir des déchets des coupes pour protéger le pied de végétaux.

Comment éviter les moucheron ?

Le meilleur moyen pour éviter les moucheron est d'avoir un apport de matières sèches, dites aussi brune, dans une quantité équivalente en volume à celle des matières plus chargées d'eau et d'azote (déchets verts). L'air circulera mieux alors et les liquides seront absorbés par les matières sèches. On évitera aussi grâce à cela les odeurs qui ne seraient pas agréables et les moucheron ne seront pas (ou moins) présents.



Astuce :
la consoude
(*Symphytum officinale*)
en feuilles déposées ou
en purin est un excellent
activateur de compost !
Elle aide le compost
à "mûrir".



ÇA VOUS INTÉRESSE ? POUR ALLER PLUS LOIN

Les règles d'or :

- **Équilibrer les déchets chargés en eau et en azote (généralement verts ou colorés et mous : déchets de cuisines et tontes) avec les déchets plus secs et chargés en carbone (les matières sèches ou brunes : feuilles mortes, pailles, végétaux âgés, branchages broyés...),**
- **Couvrir :** quand le tas est fini il faut le couvrir pour éviter qu'il ne soit "lessivé" par les pluies.

